



Compte-rendu de la réunion du 19.02.15 des trésoriers et responsables des 3 comités du Haut Woluwe

Présents : Chantal, Geneviève, Luc, Jacques et Béatrix

Suite à la réunion du 23 octobre dernier, le comité Parvis St Henri avait proposé de me faire une avance de 1000 € pour frais engagés pour les comités (compost de quartier, toutes-boîtes, AG ...). Il avait également été décidé que tous les frais engagés pour les activités communes (fête, toute-boîtes, concerts, enquêtes publiques ...) seraient supportés à part égale par les 3 comités.

Les frais que j'ai payés pour 2014 (y compris la facture d'hébergement du site WEB) s'élèvent à 928,01 €.

Les frais totaux pour les 3 comités s'élèvent à 778,23 € et sont ventilés comme suit :

- Concerts (3)	: 182,84 €
- Toutes-boîtes	: 188,70 €
- Bilans (pour AG)	: 125,00 €
- E.P. Servais Kinet	: 232,30 €
- Assurance fête	: 71,01 €
- Frais AG	: 34,69 €
- Timbres, copies	: 19,50 €
- Hébergement site	: <u>28,89 €</u>
- Total	: 882,93 €
- Bénéfice fête	: <u>104,70 €</u>
Soit	: 778,23 € à diviser en 3 soit 259,41 € par comité

Bruxelles Environnement ayant versé (fin décembre) la seconde tranche pour le compost de quartier sur le compte du comité Prekelinden/Bois de Linthout, je verse 467,73 € (500 + 470,80 – 503,07 – 467,73) sur le compte du comité Parvis St Henri.

Je verse également (de mon compte) 1000,00 – 928,01 = 71,99 €.

Le comité Lambeau verse sur le compte du Parvis St Henri : 200, 87 € et 58,54 € sur le compte du comité Prekelinden/Bois de Linthout.

Compte comité Prekelinden/Bois de Linthout : BE86 0682 2318 9650

Compte Parvis St Henri : BE13 7509 4414 7339

Conclusion

Le subside communal de 250 €/an n'a pas été suffisant pour faire face aux frais engagés en 2014.

Les frais pour l'enquête publique Servais Kinet ont été particulièrement élevés (3 toutes-boîtes dont 1 couleur avec les plans + 10 dossiers papier couleur remis aux membres de la commission de concertation). A ne plus réitérer.

Les frais des concerts ne devraient pas excéder idéalement 200 €/an ; à noter que Michel a pu obtenir de Madame Louis, fin 2014, un petit subside de 100 €, qu'il tient en réserve.

Une fête (barbecue ou repas payant, même à prix démocratique comme en 2014) tous les 2 ans dans le parc Itterbeek peut aider à renflouer les caisses d'une part et à en plus l'avantage de créer des liens avec les habitants ce qui contribue à créer de la solidarité et améliore notre visibilité.

Merci au comité Parvis St Henri qui réalisant 2 brocantes par an depuis 1982 et disposant de plus de moyens, n'hésite jamais à prendre en charge, seul, des frais inattendus (faire-part du décès de Sylvie par ex.)